localnova'mag
La newsletter du portail de l'innovation budgétaire et financière des collectivités locales.
#16

Cahier de vacances

Abécédaire de la réforme territoriale ou Petit manuel de l'élu avisé

+ OFFERT Quelques conseils

EDITO par Frédéric Maury

Le gouvernement vient de présenter sa feuille de route pour le SPL et incidemment de communiquer aux élus locaux leurs devoirs de vacances. LOCALNOVA propose en réponse un abécédaire sous forme de 4 pistes de réflexions que les élus peuvent engager durant la période estivale : Auditer-Benchmarker-Communiquer-Déployer

Au terme d'une retraite épistolaire provoquée pour ce début d'année électorale, LOCALNOVA reprend la plume car les bases de la réforme territoriale 2018-2022 viennent d'être dévoilées.

Si **la messe n'est objectivement pas encore dite**, il est acquis que la 3ème vague de mise à contribution des collectivités sera effective dès 2018.

Nous ne reviendrons ni sur les fondements ni sur la légitimité de cette nouvelle contribution car gouvernement et associations d'élus vont engager de futures passes d'armes que notre nouvelle ministre des sports a jadis pratiqué jusqu'à l'olympisme.

Cependant, **LOCALNOVA recommande aux élus responsables d'agir rapidement** et surtout de **ne pas rester dans l'expectative voire l'attente** des conclusions de cette nouvelle séquence de discussions car la montagne gouvernementale risquerait bien de s'effondrer sur la souris locale.

Ce nouveau magazine entend tirer parti des nombreux enseignements que les deux premières vagues de choc budgétaire, 2014 et 2015-2017 ont mis à jour et se veut une proposition d'actions en 4 points pour assister les collectivités locales et les accompagner dans les changements qui s'annoncent.

A
COMME AUDITER

Auditer rapidement la situation à mi-mandat et les perspectives pour mesurer les efforts à engager .

L'état vient de donner l'exemple tout récemment en recourant aux services de la Cour des Comptes pour auditer ses finances. L'opération qui fut tout autant politique que technique, a offert un formidable marqueur à la nouvelle équipe gouvernementale.

Les élus locaux y ont eu également recours en 2014, pour acter le bilan de leur prédécesseur mais aussi mesurer leurs capacités d'actions futures.

Que la collectivité locale ait ou non déjà réalisé un audit de début de mandat, il est aujourd'hui **urgent qu'elle lance un audit de mi-mandat et ce pour deux raisons principales :**

1. Les audits de 2014-2015 ont tous été réalisés en méconnaissance du choc budgétaire consécutif à la perte de DGF. Si les conclusions au titre de l'analyse du passé étaient toutes probantes, celles établies pour l'avenir aucunement réalistes. Il faut donc aujourd'hui mesurer la perte de ressources et mettre en lumière les contraintes supportées voire les efforts et coupes budgétaires déjà réalisées.

2. Les capacités d'actions futures ont toutes été ajustées sur la première période du mandat de la baisse de DGF et elles s'apprêtent à l'être de nouveau sur le seconde période par les mesures additionnelles.

Ne pas mesurer ces impacts serait une erreur politique et une faute budgétaire.

B
COMME BENCHMARKER

Benchmarker pour optimiser le coût des services publics et ainsi garantir et défendre leur maintien.

Cette technique issue du secteur privé doit aujourd'hui être employée sans modération non par mimétisme aveugle du secteur privé mais **pour mieux garantir et défendre les missions de service public.**

Reconnaissons toutefois que de nombreux responsables financiers y recourent déjà activement.

Le principe du benchmark est de se positionner relativement aux autres. La finalité n'est pas tant de définir si la position est bonne ou satisfaisante mais de s'interroger sur les fondements des écarts éventuels de position.

Le benchmark doit donc conduire la collectivité dans un premier temps à se poser des questions, dans un second temps de comprendre les raisons des écarts avec les collectivités dont la position est théoriquement plus favorable et enfin d'étudier l'opportunité d'une optimisation de comportement.

A l'heure où les collectivités locales sont appelées à des changements financiers, **elles ne peuvent plus faire l'économie d'une technique d'optimisation reconnue.**

C
COMME COMMUNIQUER

Communiquer de manière permanente, argumentée et universelle sur les difficultés et les nouveaux enjeux .

La première partie de votre mandat a été bien plus compliquée que vous ne l'envisagiez.

Dites-le et expliquez-le, d'autant qu'une part non négligeable de vos difficultés vous a été imposée.

De grandes collectivités l'ont bien compris et ont déployé des actions de communication très abouties.

Nul doute que la seconde partie de votre mandat sera tout aussi difficile.

N'imaginez plus vous appuyer sur le seul temps du DOB pour faire passer vos messages financiers. Il vous appartient de mettre en œuvre rapidement une communication interne et externe pour préparer et accompagner les nombreux changements à venir.

Cette communication doit désormais être permanente, argumentée et universelle car elle constitue l'un des piliers essentiels du changement.

D
COMME DÉPLOYER

Déployer de manière bien ordonée les mesures actées via des «PILOTES» pour garantir le changement.

Dès lors que les changements auront été actés, il conviendra d'**en assurer la bonne mise en œuvre et de résister à la tectonique des plaques.**
Il faut éviter l'écueil d'un management jacobin qui est souvent en conduite de changement contre-productif.

La délégation doit donc être la norme. Tous les acteurs doivent être associés aux mesures qui les impactent et chaque mesure doit être associée à un pilote.

A titre d'exemple, s'il est décidé de réduire telle ou telle subvention, il peut paraitre commode et rapide de la supprimer unilatéralement, mais il est certainement plus efficace d'associer à la décision l'élu et l'association concernés (Groupe PILOTE) pour expliquer, faire adhérer et ainsi assurer la réussite du changement.

Naturellement des points de rendez-vous réguliers avec les pilotes permettront de mesurer l'état d'avancement des décisions actées et si besoin de corriger le tir.

La réussite du changement repose principalement sur un déploiement bien ordonné.

La première vague de baisse de ressources a démontré que toutes les collectivités ont des facultés de résilience plus ou moins forte. Cette nouvelle vague de mesures risque bien de réduire et donc rapprocher les dernières résiliences.

Les changements qui s'annoncent, et qui ont été déjà amorcés dans un grand nombre de collectivités, doivent donc se poursuivre, car ils seront les seuls à garantir la qualité et le niveau de service public que les collectivités souhaitent proposer.

L'anticipation et l'adaptation opérationnelle constituent donc la meilleure planche de salut.

Découvrez notre offre

AUDIT MI-MANDAT

VOUS SOUHAITEZ :

> MESURER LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS 2014
> ÉVALUER VOS CAPACITÉS D'ACTIONS JUSQU'EN 2020
> BENCHMARKER LE COÛT DES SERVICES
> COMMUNIQUER SUR LES RESULTATS

LA PRESTATION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE « AUDIT DE MI-MANDAT » EST CONDUITE DANS DES DÉLAIS DE RÉALISATION COURTS, À DISTANCE OU SUR PLACE ET EST ARTICULÉE AUTOUR DE :

> ÉTUDES FINANCIÈRES RÉTRO-PROSPECTIVES
> TEST DE SENSIBILITÉ, SCÉNARIO, PRECONISATIONS
> POSITIONNEMENT COMPARATIF & BENCHMARK
> RESTITUTION DE L'AUDIT
> SUPPORT DE COMMUNICATION

Cliquez ici
www.localnova-finance.fr

LOCALNOVA
Innove pour une meilleure expérience utilisateur

UNE ARBORESCENCE OPTIMISÉE

Une arborecence repensée et articulée autour des trois piliers du système d'analyse et d'aide à la décision proposée par LOCALNOVA.

CRÉATION DES GRAPHIQUES INTERACTIFS

Vous pouvez créer le graphique de votre choix sur un large choix de données budgétaires, fiscales et d'endettement.

Cliquez ici
www.localnova-finance.fr

localnova
Le portail de l'innovation budgétaire et financière des collectivités locales.

10 Parc Club du Millénaire
1025 Avenue Henri Becquerel
34000 Montpellier
Tél. 09 72 29 39 33

Directeur de la publication Frédéric Maury contact@localnova.fr
Création graphique Stéphanie Malfilatre - Iconographie : Freepik